

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : peda.gosselies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 203 Formation institutionnelle et juridique			
Code	PESP2B03	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Christian NILE (christian.nile@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les différentes parties de cette Unité d'Enseignement permettent, d'une part, d'appréhender des réglementations ciblées et leurs principes liés au cadre de l'exercice professionnel et, d'autre part, d'envisager les grandes orientations de la politique de l'aide à la personne en situation de handicap.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.**

- 2.1 Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille.
- 2.2 Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
- 2.3 Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des responsabilités.
- 2.4 Réfléchir et explicitier les valeurs et principes qui guident son action.
- 2.5 Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations complémentaires et parfois contradictoires existant entre les dimensions juridiques morales, déontologique du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique.
- 2.6 Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes

Acquis d'apprentissage visés

- Connaissance générale du secteur, y compris les dernières modifications législatives et le fonctionnement général d'un établissement d'accueil ou d'hébergement.
- Connaître le mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Législation et réglementation	15 h
Organisation et gestion des établissements et des services	15 h

Contenu

Pour la partie **Législation et réglementation** :

Les différents principes généraux de la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées : le respect de la dignité intrinsèque, de l'autonomie individuelle, y compris la liberté de faire ses propres choix, et de l'indépendance des personnes, la non-discrimination, la participation et l'inclusion, le respect de la différence et l'acceptation des personnes en situation de handicap, l'égalité des chances, l'accessibilité, l'égalité entre les hommes et les femmes;

Les recommandations du Conseil de l'Europe;

Les dispositions fédérales;

La législation régionale : l'AVIQ.

Pour la partie **Organisation et gestion des établissements** :

Explication des mécanismes d'intervention des pouvoirs publics pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Mise en évidence des bonnes pratiques permettant d'organiser un service de qualité quant aux normes relatives aux infrastructures, au personnel, à l'organisation et au fonctionnement, à la politique d'accueil.

Elargissement du débat au concept de qualité.

Démarches d'apprentissage

Alternance de séances d'informations axées sur une thématique (heures en présentiel), d'informations en distanciel et de séances d'autonomie.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Documents AVIQ

Supports

Sont notamment mis à la disposition des étudiants :

- Guide méthodologique d'audit de qualité mis en place par les auditeurs qualité de l'AVIQ
- Guide sur le secret professionnel partagé, édité par l'AVIQ
- Divers résumés de législations réalisés par le professeur
- Textes légaux

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation sous forme d'un examen écrit lors de la session d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière		0				
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).